

Programme d'études techniques

310.B0

Techniques d'intervention en délinquance

Secteur
de formation

20

Services sociaux,
éducatifs
et juridiques

Décroche
tes **rêves**

Québec 



Programme d'études techniques

310.B0

Techniques d'intervention en délinquance

Secteur
de formation

20

Services sociaux,
éducatifs
et juridiques

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Coordination

Louise Brunelle

Responsable de la formation sectorielle
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation

Collaboration spéciale

Huguette Doré

Chef du Service de l'ingénierie de la formation
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Diane Ménard

Enseignante – département de TID
Cégep François-Xavier-Garneau

Renelle Thériault

Enseignante – département de TID
Cégep François-Xavier-Garneau

Conseil en élaboration de programmes

Diane Matrianni

Conseillère en élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des
programmes et du développement du ministère de
l'Éducation

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2004 – 03-00620

ISBN 2-550-41501-9

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

André Courtemanche
Sous-directeur
Établissement Archambault
Sainte-Anne-des-Plaines

Anick Chagnon
Agente de correction – niveau 2
Établissement Leclerc
Laval

Carole Laquerre
Coordonnatrice du développement
et de la pratique professionnelle
Centre jeunesse de Québec
Beauport

Christian Favreau
Membre du comité de gestion
Trajet Jeunesse inc.
Montréal

Danielle Mathieu
Agente des services correctionnels
Établissement de détention de Québec – secteur féminin
Québec

Diane Fortier
Responsable de la formation
Ministère de la Sécurité publique
Sainte-Foy

Diane Hogue
Chef du Service du support organisationnel
Centre jeunesse de Laval
Laval

Isabelle Kanash
Éducatrice
Centre jeunesse de la Montérégie
Chambly

Marie-Ève Lacroix
Animatrice et conseillère clinique
Centre résidentiel communautaire Le Pavillon
Beauport

Milieu de l'éducation

François Chénier
Coordonnateur de stages – département de techniques
d'intervention en délinquance (TID)
Cégep John Abbott
Sainte-Anne-de-Bellevue

Mark Falardeau
Enseignant – département de TID
Cégep François-Xavier-Garneau
Québec

José Gariépy
Enseignant – département de TID
Cégep d'Achamps
Montréal

Lyne Joncas
Enseignante – département de TID
Cégep François-Xavier-Garneau
Québec

Silvie Lussier
Coordonnatrice – département de TID
Cégep de Maisonneuve
Montréal

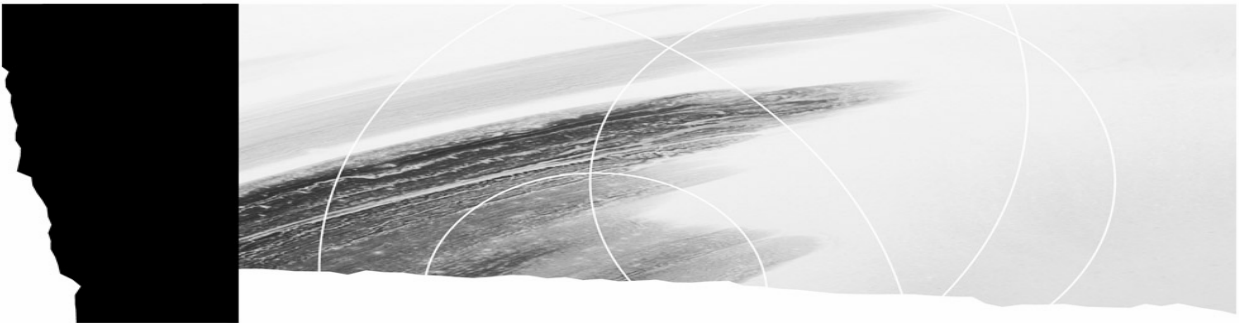
Marie Murphy
Coordonnatrice – département de TID
Cégep John Abbott
Sainte-Anne-de-Bellevue

Chantal Poitras
Enseignante – département de TID
Cégep d'Achamps
Montréal

Guy Vallières
Enseignant – département de TID
Cégep de Maisonneuve
Montréal

Table des matières

Présentation du programme d'études	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	21
Formation générale propre.....	33
Formation générale complémentaire	39
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique	53
Intentions éducatives en formation spécifique	55
Matrice des compétences	57
Harmonisation	59
Formation spécifique	
Analyser la fonction de travail	61
Se reporter à la législation relative à la délinquance.	63
Analyser l'origine de la délinquance	65
Caractériser les clientèles délinquantes	67
Entrer en relation avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches	69
Tenir compte de la diversité des réalités sociales ou ethnoculturelles	71
Réagir à la consommation de drogues chez une personne délinquante.....	73
Situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales	75
Composer avec une personne délinquante présentant un trouble mental	77
Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants.....	79
Travailler en équipe dans un milieu d'intervention en délinquance	81
Observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie	83
Orienter une personne délinquante, sa famille ou ses proches vers une ressource communautaire.....	85
Fonder ses interventions en délinquance sur des approches cliniques	87
Intervenir en prévention de la délinquance	89
Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession.....	91
Effectuer des interventions en matière de sécurité.....	93
Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante	97
Intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise	101
Intervenir dans un contexte d'autorité.....	105
Intervenir en relation d'aide auprès d'une personne délinquante	109



310.B0

Techniques d'intervention en délinquance

Année d'approbation : 2003

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	89 1/3 unités
Durée totale :	2 520 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	1 860 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2 et, le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

- Aucune

Présentation du programme d'études

Le programme *Techniques d'intervention en délinquance* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Techniques d'intervention en délinquance* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 62 2/3 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

- 030J Analyser la fonction de travail.
- 030K Se reporter à la législation relative à la délinquance.
- 030L Analyser l'origine de la délinquance.
- 030M Caractériser les clientèles délinquantes.
- 030N Entrer en relation avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches.
- 030P Tenir compte de la diversité des réalités sociales ou ethnoculturelles.
- 030Q Réagir à la consommation de drogues chez une personne délinquante.
- 030R Situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales.
- 030S Composer avec une personne délinquante présentant un trouble mental.
- 030T Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants.
- 030U Travailler en équipe dans un milieu d'intervention en délinquance.
- 030V Observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie.
- 030W Orienter une personne délinquante, sa famille ou ses proches vers une ressource communautaire.
- 030X Fonder ses interventions en délinquance sur des approches cliniques.
- 030Y Intervenir en prévention de la délinquance.
- 030Z Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession.
- 0310 Effectuer des interventions en matière de sécurité.
- 0311 Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante.
- 0312 Intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise.
- 0313 Intervenir dans un contexte d'autorité.
- 0314 Intervenir en relation d'aide auprès d'une personne délinquante.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15)

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

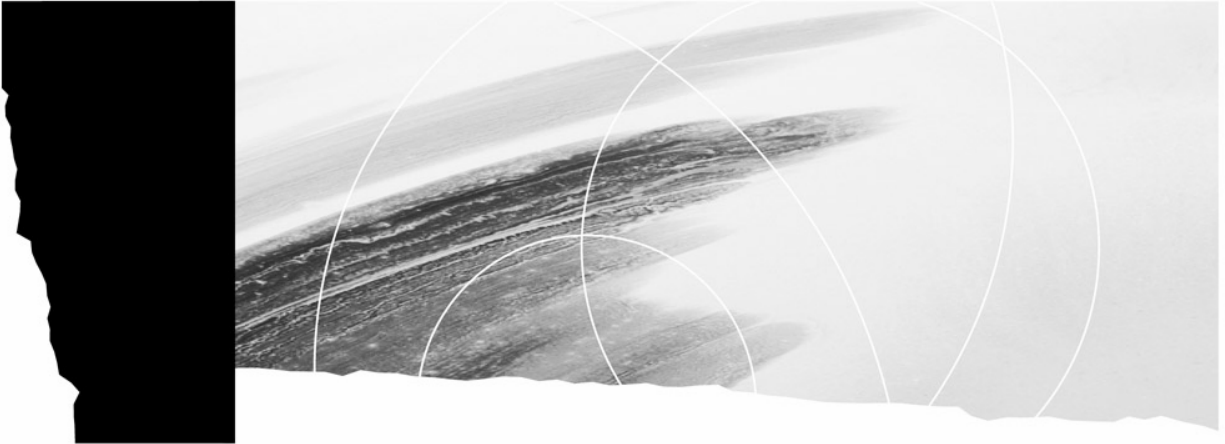
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit de cours destinés à assurer l'atteinte des objectifs et le respect des standards. Ils sont donnés entre autres en laboratoire, d'ateliers, de séminaires, de stages ou d'autres activités pédagogiques. Les établissements d'enseignement collégial ont la responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement des programmes.

Pour la composante de formation générale, il s'agit des éléments d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives de la formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Langue d'enseignement et littérature

Code : 0001

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Reconnaître le propos du texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte. |
| 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. |
| 3 Choisir les éléments d'analyse. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Langue d'enseignement et littérature

Code : 0002

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. • Pertinence du point de vue critique. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |
|---|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	3-1-4
Nombre d'unités :	2 2/3

Philosophie

Code : 00B1

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. |
| 2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée. |
| 3 Produire une argumentation sur une question philosophique. | <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Philosophie

Code : 000E

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. • Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau I)

Code : 0015

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral simple. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. • Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. • Échanges d'idées pertinents. • Prononciation, intonation et débit acceptables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau II)

Code : 0007

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 0008

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur. |
| 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. |
| 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau IV)

Code : 0009

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Éducation physique

Code : 0064

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la documentation. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé. |
| 2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques. |
| 3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. |
| 4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Éducation physique

Code : 0065

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément**Critères de performance**

1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Éducation physique

Code : 0066

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication. |
| 2 Déterminer un sujet et un objectif de communication. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication. |
| 3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information. |
| 4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression. |
| 5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit. |
| 6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Nombre d'heures-contact : 60
 Nombre d'unités : 2

Philosophie

Code : 000T

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. |
| 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical. |
| 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau II)

Code : 000M

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message. |
| 2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise. |
| 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical. |
| 4 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non-expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 000N

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. • Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non-expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau IV)

Code : 000P

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. |
| 2 Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. |
| 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.</p> <p>2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.</p> <p>3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
<ul style="list-style-type: none"> • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Sciences humaines

Code : 000W

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	• Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.
Éléments	Critères de performance
1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	• Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	• Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3 Établir des conclusions.	• Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Culture scientifique et technologique

Code : 000X

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	• Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.
Éléments	Critères de performance
1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	• Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	• Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	• Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes.	• Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Culture scientifique et technologique

Code : 000Y

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	• Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments	Critères de performance
1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	• Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.	• Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	• Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte ¹ .	• Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : – à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques; – à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases. • Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : – à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques; – à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	Critères de performance
1 Saisir le sens d'un message oral.	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne

Code : 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales de base.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	• À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : – de situations de la vie courante; – de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	Critères de performance
1 Saisir le sens d'un message entendu.	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne

Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue moderne

Code : 0067

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. • Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence dans l'expression du message. • Réponses pertinentes aux questions posées.
4 Rédiger un texte de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Langage mathématique et informatique

Code : 0011

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	• Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments	Critères de performance
1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.	• Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	• Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.	• Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	• Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	• Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	• Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.
Éléments	Critères de performance
1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	• Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	• Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins.
3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	• Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	• Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Art et esthétique

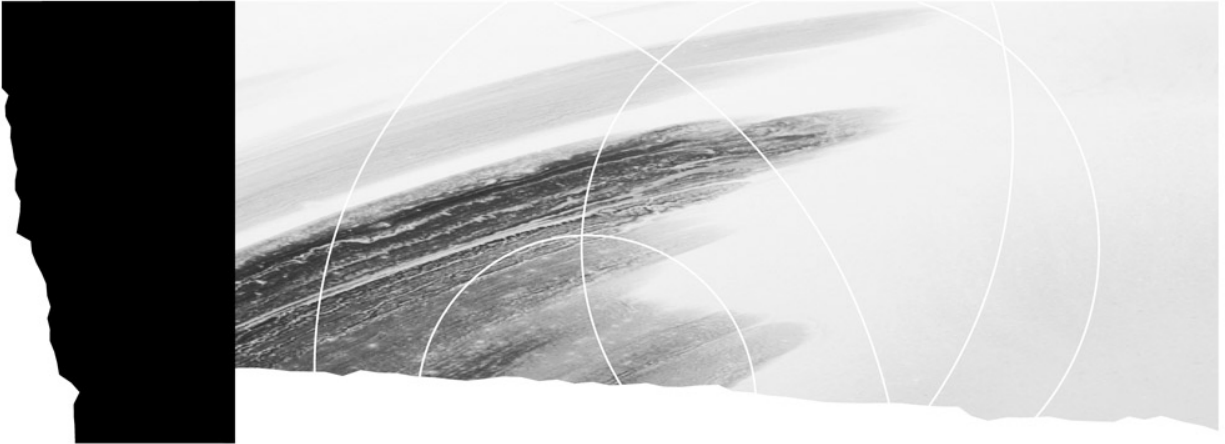
Code : 0013

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	• Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments	Critères de performance
1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	• Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2 Caractériser des courants artistiques.	• Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.
3 Commenter un produit artistique.	• Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Art et esthétique

Code : 0014

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser une production artistique.	• Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Précisions sur la compétence	Critères de performance
1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	• Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2 Utiliser le médium.	• Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. • Application adéquate des techniques artistiques. • Respect des exigences du mode de production.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

**Intentions éducatives en formation
spécifique**

Matrice des compétences

Harmonisation

**Objectifs et standards de la formation
spécifique**

Buts de la formation spécifique

Le programme *Techniques d'intervention en délinquance* vise à former des techniciennes et des techniciens aptes à travailler tant à la prévention de la délinquance qu'à la réinsertion sociale des personnes délinquantes, et ce, avant qu'elles ne commettent un délit, ou encore à la suite d'une décision judiciaire ou d'une mesure de déjudiciarisation.

La technicienne ou le technicien sera en mesure d'intervenir quotidiennement et de façon directe auprès de jeunes ou d'adultes prédélinquants et délinquants, hommes ou femmes, ou auprès de victimes d'actes criminels.

Elle ou il pourra travailler en milieux fermés, semi-ouverts ou ouverts, principalement dans les établissements de détention provinciaux ou fédéraux, les centres résidentiels communautaires, les centres jeunesse ou différents organismes communautaires.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Techniques d'intervention en délinquance* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneursip.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Techniques d'intervention en délinquance*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- exercer les rôles associés à l'encadrement, à l'accompagnement et à la relation d'aide;
- contribuer de façon significative à la prévention de la délinquance et à la réinsertion sociale des personnes délinquantes.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES															
TECHNIQUES D'INTERVENTION EN DÉLINQUANCE COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES													
		Analyser la fonction de travail	Se reporter à la législation relative à la délinquance	Analyser l'origine de la délinquance	Caractériser les clientèles délinquantes	Entrer en relation avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches	Tenir compte de la diversité des réalités sociales ou ethnoculturelles	Réagir à la consommation de drogues chez une personne délinquante	Situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales	Composer avec une personne délinquante présentant un trouble mental	Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants	Travailler en équipe dans un milieu d'intervention en délinquance	Orienter une personne délinquante, sa famille ou ses proches vers une ressource	Fonder ses interventions en délinquance sur des approches cliniques	Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	13	14	16
Observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie	12	○		○	○		○	○		○	○				○
Intervenir en prévention de la délinquance	15	○	○	○	○	○	○	○				○	○	○	○
Effectuer des interventions en matière de sécurité	17	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○			○
Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante	18	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise	19	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		○	○
Intervenir dans un contexte d'autorité	20	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		○	○
Intervenir en relation d'aide auprès d'une personne délinquante	21	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques d'intervention en délinquance* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Techniques d'intervention en délinquance*.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'information concernant les réseaux institutionnels et communautaires.
- À l'aide des données récentes sur la profession et son évolution prévisible.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Se représenter les réseaux institutionnels et communautaires existants en matière d'intervention en délinquance.

- Représentation correcte de l'organisation et des principales composantes des réseaux.
- Reconnaissance précise de la mission des principaux organismes d'intervention.
- Exactitude de la terminologie employée.

2 Caractériser la fonction d'intervenante et d'intervenant en délinquance au regard des milieux d'intervention.

- Mise en relation pertinente des titres d'emploi et des rôles exercés par la technicienne et le technicien.
- Examen sérieux des tâches principales et des tâches connexes inhérentes à la fonction de travail.
- Examen convenable des exigences d'exécution des tâches.
- Reconnaissance des critères d'embauche des différents milieux d'intervention.
- Prise en considération des conditions de travail et de l'organisation dans les milieux.
- Reconnaissance des cheminements de carrière possibles.

3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.

- Pertinence des liens établis entre les attitudes et les comportements convenables et les différentes tâches inhérentes à la fonction de travail.
- Pertinence des liens établis entre les habiletés requises et les différentes tâches de la fonction de travail.

4 Amorcer une réflexion sur le phénomène de la délinquance.

- Recours à une définition explicite de la délinquance.
- Reconnaissance des valeurs ayant un lien direct avec la délinquance.
- Examen correct de ses valeurs personnelles et des valeurs propres à la délinquance.
- Utilisation d'une terminologie appropriée.
- Clarté du propos.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Se reporter à la législation relative à la délinquance.

Contexte de réalisation

- Pour une personne délinquante, jeune ou adulte, sa famille ou ses proches.
- En se référant aux chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne.
- En se référant au Code criminel et aux lois connexes.
- En se référant au Code de procédure pénale.
- En se référant à différentes lois à caractère privé ou social.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Se représenter la structure et le fonctionnement du système judiciaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Représentation correcte des composantes du système judiciaire. • Reconnaissance précise, en ce qui concerne les personnes prédélinquantes et délinquantes, jeunes ou adultes, des étapes du processus judiciaire, depuis la comparution jusqu'à la décision. • Reconnaissance des rôles, des devoirs et des fonctions des personnes qui interviennent au cours des différentes étapes du processus judiciaire. |
| <p>2 Rechercher de l'information dans le Code criminel et les lois connexes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage de l'information dans la structure du Code et des lois. • Distinction claire entre un acte criminel, une infraction criminelle et un acte mixte. • Reconnaissance précise des principales infractions au Code criminel et de celles prévues par les lois connexes. • Association du type d'infraction à la sentence ou à la décision appropriée. • Distinction claire entre les critères objectifs et subjectifs d'imposition d'une sentence ou d'une décision. • Définition exacte des objectifs et des buts visés par une sentence ou une décision. • Reconnaissance des procédures à suivre dans le cas d'une demande de réhabilitation ou de radiation du casier judiciaire. |

- | | |
|--|---|
| <p>3 Rechercher de l'information dans le Code de procédure pénale.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage de l'information dans la structure du Code. • Reconnaissance précise des principales infractions prévues au Code de procédure pénale. |
| <p>4 Considérer les droits et libertés fondamentales d'une personne délinquante.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Examen attentif des droits et libertés reconnus par les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne. • Reconnaissance fondée des pouvoirs, des devoirs et des obligations des intervenantes et intervenants en matière de perquisition, de saisie, de fouille et d'arrestation. • Reconnaissance précise des recours prévus lorsque les droits et libertés d'une personne délinquante ne sont pas respectés. |
| <p>5 Examiner la législation à caractère privé ou social touchant une personne délinquante, sa famille ou son entourage.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage de l'information pertinente dans la structure des lois concernées. • Reconnaissance des principes qui sous-tendent l'existence de ces lois. • Examen rigoureux des droits d'une personne délinquante relativement à : <ul style="list-style-type: none"> – la protection des renseignements personnels; – l'accès à l'information concernant cette personne; – la protection d'une personne dans le cas où son état mental cause un danger pour elle-même ou pour autrui. • Examen convenable des responsabilités civiles de l'intervenante et de l'intervenant au regard de la clientèle délinquante. • Examen convenable des droits d'une personne victime d'un acte criminel. • Reconnaissance précise des recours prévus lorsque les droits d'une personne ne sont pas respectés. |
| <p>6 Examiner les exigences inhérentes à la production d'un témoignage.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des règles s'appliquant à la production d'un témoignage lors d'une enquête ou d'un procès. • Exactitude de la distinction entre les différentes techniques de contre-interrogatoire. • Reconnaissance des exigences, sur le plan personnel et professionnel, que doit satisfaire un témoin au moment de sa déposition. |

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser l'origine de la délinquance.

Contexte de réalisation

- À partir d'information clinique et scientifique.
- À l'aide d'ouvrages de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Considérer les phases de développement d'une adolescente ou d'un adolescent.</p> <p>2 Considérer les étapes de la vie d'une ou d'un adulte.</p> <p>3 Utiliser les concepts clefs de la criminologie.</p> <p>4 Cerner les facteurs susceptibles de favoriser la délinquance à l'adolescence.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principaux changements physiques, intellectuels, affectifs et sociaux qui surviennent à l'adolescence. • Identification des principaux besoins à satisfaire et des défis à relever à l'adolescence. • Prise en considération de l'action des déterminants bio-psycho-sociaux sur le développement d'une adolescente ou d'un adolescent. • Distinction adéquate des types de crises développementales. • Emploi d'une terminologie exacte.
<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation valable des étapes de la vie à l'âge adulte. • Identification des principaux besoins et des défis associés à la vie d'une ou d'un adulte. • Prise en considération de l'action des déterminants bio-psycho-sociaux sur le développement d'une ou d'un adulte. • Distinction adéquate des types de crises développementales. • Emploi d'une terminologie exacte.
<ul style="list-style-type: none"> • Recours judicieux aux concepts fondamentaux de la criminologie. • Exactitude de la terminologie employée.
<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des facteurs criminogènes d'ordre bio-psycho-social. • Reconnaissance de l'incidence possible de ces facteurs sur l'émergence de la délinquance à l'adolescence. • Prise en considération de l'action conjuguée de plusieurs facteurs criminogènes. • Emploi d'une terminologie appropriée. |
|--|--|

- 5 Cerner les facteurs susceptibles de favoriser la délinquance à l'âge adulte.
- Reconnaissance précise des facteurs criminogènes d'ordre bio-psychosocial.
 - Reconnaissance de l'incidence possible de ces facteurs sur l'émergence de la délinquance à l'âge adulte.
 - Prise en considération de l'action conjuguée de plusieurs facteurs criminogènes.
 - Emploi d'une terminologie appropriée.
- 6 Saisir l'incidence des valeurs sociales sur la criminalisation et la décriminalisation de différents comportements.
- Reconnaissance des mesures récentes en matière de criminalisation et de décriminalisation.
 - Mise en relation correcte des mesures adaptées et des valeurs sociales sous-jacentes.
 - Clarté du propos.
 - Emploi d'une terminologie appropriée.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Caractériser les clientèles délinquantes.

Contexte de réalisation

- En tenant compte du cadre légal.
- À l'aide d'ouvrages de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Caractériser la prédélinquance chez les garçons et les filles.

- Reconnaissance des principaux troubles de comportement sérieux.
- Mise en évidence des problématiques sous-jacentes.
- Synthèse convenable du fonctionnement des jeunes sur le plan personnel, relationnel et social.
- Identification des mécanismes de défense auxquels ont recours les jeunes.
- Emploi d'une terminologie appropriée.

2 Caractériser la délinquance des jeunes contrevenants.

- Reconnaissance des principaux types de délits.
- Reconnaissance des particularités de la commission des délits.
- Mise en évidence des valeurs et des motifs sous-jacents au comportement délinquant.
- Synthèse convenable du fonctionnement des jeunes contrevenants sur le plan personnel, relationnel et social.
- Identification des techniques de neutralisation utilisées.
- Emploi d'une terminologie appropriée.

3 Caractériser la délinquance des jeunes contrevenantes.

- Reconnaissance des principaux types de délits.
- Reconnaissance des particularités de la commission des délits.
- Mise en évidence des valeurs et des motifs sous-jacents au comportement délinquant.
- Synthèse convenable du fonctionnement des jeunes contrevenantes sur le plan personnel, relationnel et social.
- Identification des techniques de neutralisation utilisées.
- Emploi d'une terminologie appropriée.

- | | |
|--|---|
| <p>4 Caractériser la délinquance chez les hommes à l'âge adulte.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principaux types de délits. • Reconnaissance des particularités de la commission des délits. • Mise en évidence des valeurs et des motifs sous-jacents au comportement délinquant. • Synthèse convenable du fonctionnement des hommes délinquants sur le plan personnel, relationnel et social. • Identification des techniques de neutralisation utilisées. • Emploi d'une terminologie appropriée. |
| <p>5 Caractériser la délinquance chez les femmes à l'âge adulte.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principaux types de délits. • Reconnaissance des particularités de la commission des délits. • Mise en évidence des valeurs et des motifs sous-jacents au comportement délinquant. • Synthèse convenable du fonctionnement des femmes délinquantes sur le plan personnel, relationnel et social. • Identification des techniques de neutralisation utilisées. • Emploi d'une terminologie appropriée. |
| <p>6 Caractériser la délinquance dans les groupes criminalisés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principaux groupes criminalisés. • Représentation correcte du mode de recrutement et de fonctionnement des groupes criminalisés. • Identification correcte des différents symboles utilisés dans les groupes criminalisés. • Reconnaissance précise des différents types de délits et de la façon dont ils sont commis. |

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Entrer en relation avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches.

Contexte de réalisation

- Après d'une personne délinquante, jeune ou adulte.
- Après de la famille ou des proches d'une personne délinquante.
- En vue d'entrer en communication avec des personnes qui peuvent être réfractaires, non volontaires, manipulatrices, provocatrices, hostiles, etc.
- Pour des rencontres informelles ou formelles.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 S'entretenir avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'attitudes favorables au dialogue. • Formulation de questions visant à : <ul style="list-style-type: none"> – mieux connaître la personne; – cerner les principales caractéristiques de la personne. • Qualité de l'écoute. • Décodage valable du langage corporel de la personne et des messages verbaux qu'elle transmet. • Expression claire de sa pensée et de ses émotions. • Prise en considération du point de vue de l'autre. • Mise en évidence d'aspects positifs chez la personne. |
| <p>2 Formuler une demande ou un refus à une personne délinquante, à sa famille ou à ses proches.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Mélange approprié de tact et de fermeté. • Formulation directe et concise de la demande ou du refus. • Énoncé clair des raisons motivant la demande ou le refus. • Adoption d'attitudes non verbales cohérentes. • Qualité de l'écoute. • Mise en œuvre de moyens appropriés au regard des réactions de son interlocutrice ou interlocuteur. • Persistance et calme. |

- | | |
|---|--|
| 3 Répondre à des critiques provenant d'une personne délinquante, de sa famille ou de ses proches. | <ul style="list-style-type: none">• Vérification de la nature et des fondements de la critique.• Souci d'objectivité et de rigueur.• Respect et calme.• Expression claire et honnête de ses émotions ou de son point de vue.• Utilisation de moyens adaptés au type de critique à laquelle on doit faire face. |
| 4 Formuler des critiques à l'endroit d'une personne délinquante, de sa famille ou de ses proches. | <ul style="list-style-type: none">• Expression honnête et directe de ses sentiments.• Description objective du comportement reproché.• Énoncé clair des raisons motivant la critique.• Expression claire et constructive du comportement souhaité.• Qualité de l'écoute.• Conclusion d'une entente acceptable pour les deux parties. |
| 5 Mener une entrevue avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches. | <ul style="list-style-type: none">• Adoption de comportements favorisant la création d'un climat de confiance et la collaboration.• Clarification de l'objectif poursuivi.• Qualité de l'écoute et de la communication.• Habiletés manifestes à mener le personnel à exprimer ses besoins et ses émotions.• Prise en considération des réactions de la personne.• Respect de la démarche associée au type d'entrevue à mener.• Évaluation conjointe de l'atteinte de l'objectif poursuivi. |

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Tenir compte de la diversité des réalités sociales ou ethnoculturelles.

Contexte de réalisation

- Pour des personnes délinquantes jeunes ou adultes, ainsi que pour leur entourage.
- En se reportant à des situations courantes de la vie professionnelle des intervenantes et des intervenants en délinquance.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Percevoir les manifestations d'intolérance à l'égard de personnes différentes sur le plan social ou ethnoculturel.

- Observation attentive des personnes et des situations.
- Reconnaissance des comportements et des attitudes indiquant une intolérance.
- Relevé d'obstacles à la tolérance et à la communication.
- Reconnaissance des conséquences de l'intolérance sur les personnes qui en sont victimes.

- 2 S'enquérir du mode de vie d'une personne délinquante et de son entourage.

- Respect constant de la personne et de ses particularités.
- Démonstration sensible d'un intérêt et d'une ouverture d'esprit envers la personne et son entourage.
- Formulation de questions visant à mieux connaître la personne et son entourage :
 - conditions de vie et occupation;
 - croyances et valeurs;
 - etc.
- Utilisation d'un langage accessible à la personne.

- | | |
|--|---|
| <p>3 Tenter de saisir les façons de penser et d'agir d'une personne délinquante et de son entourage.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Réceptivité et ouverture d'esprit à l'égard de ce que la personne ressent. • Formulation de questions visant à comprendre la perception qu'ont les personnes présentes : <ul style="list-style-type: none"> – de la famille et de l'exercice des rôles parentaux; – de la délinquance; – de la justice et de la manière dont elle est administrée; – du rôle des intervenantes et des intervenants en délinquance. • Recherche de liens entre les perceptions, les réactions et les actions des personnes présentes. |
| <p>4 Faire preuve de respect envers une personne délinquante et son entourage.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération de son rôle et de ses responsabilités professionnelles envers les personnes présentes. • Contribution sensible à la création d'un climat de respect mutuel. • Réceptivité envers la façon de penser et d'agir des personnes. • Respect pendant les rencontres et les discussions. |
| <p>5 S'adapter à la personne délinquante et à son entourage.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des problèmes vécus par des personnes différentes sur le plan social ou ethnoculturel. • Disposition réelle à modifier ses attitudes et ses comportements en fonction des personnes présentant des différences sur le plan social ou ethnoculturel. • Démonstration de son engagement et de son désir d'apporter un soutien à ces personnes. • Adaptation de son style de communication et d'interaction. |

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Réagir à la consommation de drogues chez une personne délinquante.

Contexte de réalisation

- Auprès d'une personne délinquante, jeune ou adulte.
- En tenant compte du cadre légal, notamment de la législation relative aux drogues et aux stupéfiants.
- À partir des règles et des politiques du milieu d'intervention.
- À l'aide de documents traitant de toxicomanie : guides, compendiums, vidéos, affiches, sites Internet, etc.
- À l'aide de grilles d'observation et d'évaluation.
- En contact avec des ressources spécialisées, au besoin.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Reconnaître la consommation de drogues chez une personne délinquante.

- Utilisation appropriée des grilles d'observation.
- Repérage d'indices concrets signalant une consommation de drogues.
- Identification correcte des types de drogues.
- Dépistage des symptômes d'intoxication ou de sevrage.
- Utilisation efficace de la documentation.

2 Évaluer l'ampleur d'une consommation de drogues chez une personne délinquante.

- Utilisation appropriée des grilles d'évaluation de la consommation de drogues.
- Recherche des facteurs à l'origine de la consommation de drogues.
- Mise en évidence des liens existant entre la toxicomanie et la délinquance d'une personne.
- Détermination du profil exact de consommation d'une personne délinquante.
- Appréciation juste des besoins de la personne délinquante.

3 Appliquer les directives des milieux d'intervention.

- Application réfléchie des principales directives du milieu se rapportant à :
 - la présence de drogues ou d'objets liés à la consommation;
 - une personne délinquante sous l'effet d'une drogue.

- | | |
|---|---|
| 4 Sensibiliser une personne délinquante aux méfaits de la consommation de drogues. | <ul style="list-style-type: none">• Information claire et documentée sur les facteurs liés à la substance, à la personne et à l'environnement.• Recours à des moyens de sensibilisation adaptés à la personne.• Créativité et ouverture d'esprit.• Utilisation d'un vocabulaire approprié. |
| 5 Aider une personne délinquante à diminuer ou à cesser sa consommation de drogues. | <ul style="list-style-type: none">• Appréciation du degré de motivation de la personne délinquante.• Utilisation des moyens pertinents au regard de la problématique particulière de la personne.• Conseils avisés aux parents ou aux proches pour aider la personne délinquante, s'il y a lieu. |
| 6 Fournir de l'information sur les approches préconisées par différentes ressources en toxicomanie. | <ul style="list-style-type: none">• Prise en considération des besoins de la personne délinquante ou de son entourage.• Choix pertinent des approches existantes.• Clarté et justesse de l'information concernant les approches et les ressources. |

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales.

Contexte de réalisation

- En tenant compte du mandat propre à chacun des milieux d'intervention.
- À partir des politiques, des normes et des règles en vigueur dans les milieux d'intervention.
- En se référant aux lois relatives aux jeunes ayant des troubles de comportement et aux jeunes contrevenants.
- En se référant aux lois relatives aux adultes délinquants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Se représenter la structure et le fonctionnement général du réseau juvénile.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Représentation juste des composantes du réseau juvénile. • Analyse approfondie des mesures légales ainsi que des services et des programmes offerts aux jeunes prédélinquants et délinquants. • Reconnaissance des interrelations entre les mesures, les services et les programmes. • Désignation exacte du rôle et des responsabilités des principales intervenantes et des principaux intervenants dans le réseau juvénile. • Reconnaissance de l'importance du respect des pouvoirs et des devoirs de chacun. • Exactitude des termes employés. |
| <p>2 Préciser ses activités professionnelles au regard de l'application de mesures légales visant les jeunes présentant un trouble de comportement sérieux et les jeunes contrevenants.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des caractéristiques de la personne prédélinquante ou délinquante. • Prise en considération de la mesure légale à appliquer ainsi que du service ou du programme dont bénéficie la personne. • Examen poussé de son rôle et de ses responsabilités envers la personne et son entourage. |

- | | |
|--|---|
| <p>3 Se représenter la structure et le fonctionnement général des services correctionnels québécois et canadien.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Représentation juste des composantes des services correctionnels québécois et canadien. • Analyse approfondie des mesures légales ainsi que des programmes offerts aux adultes délinquants en milieu carcéral ou en milieu ouvert. • Reconnaissance des interrelations entre les mesures légales à appliquer et les programmes offerts. • Désignation exacte du rôle et des responsabilités des principales intervenantes et des principaux intervenants. • Reconnaissance de l'importance du respect des pouvoirs et des devoirs de chacun. • Exactitude des termes employés. |
| <p>4 Préciser ses activités professionnelles au regard de l'application de mesures légales en milieu carcéral.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des caractéristiques de la personne délinquante. • Prise en considération de la mesure légale à appliquer. • Examen poussé de son rôle et de ses responsabilités envers la personne délinquante. |
| <p>5 Préciser ses activités professionnelles au regard de l'application de mesures légales en milieu ouvert auprès d'une clientèle adulte.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des caractéristiques de la personne délinquante. • Prise en considération de la mesure légale à appliquer. • Examen poussé de son rôle et de ses responsabilités envers la personne délinquante. |

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Composer avec une personne délinquante présentant un trouble mental.

Contexte de réalisation

- Auprès d'une personne délinquante, jeune ou adulte.
- En se reportant aux principaux troubles mentaux que présentent les personnes délinquantes.
- En tenant compte du cadre légal.
- À l'aide d'outils statistiques et diagnostiques associés aux troubles mentaux ou de toute autre documentation utile.
- En contact avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Entrer en contact avec une personne délinquante présentant un trouble mental.

- Ouverture d'esprit, calme et perspicacité.
- Utilisation de techniques de communication adaptées à la personne et à la situation.
- Qualité de l'écoute.
- Établissement d'un premier contact valable avec la personne.
- Clarification des besoins de la personne et de la situation en général.

- 2 Cerner les symptômes associés au trouble mental d'une personne délinquante.

- Discernement.
- Reconnaissance des comportements et des attitudes de la personne.
- Mise en relation des comportements et des attitudes de la personne et des symptômes associés au trouble mental.
- Attention portée :
 - aux appels à l'aide véritables;
 - aux signes précurseurs d'une crise.
- Utilisation efficace de la documentation.

- 3 Relier le trouble mental d'une personne à ses comportements délinquants.

- Perspicacité et jugement.
- Identification des principaux facteurs à l'origine du trouble mental de la personne délinquante.
- Reconnaissance des manifestations du trouble mental reliées au comportement délinquant de la personne.
- Reconnaissance de situations susceptibles d'entretenir ou d'intensifier le trouble mental de la personne délinquante.

- | | |
|--|---|
| 4 Consulter différents intervenants et intervenantes. | <ul style="list-style-type: none">• Objectivité et ouverture d'esprit.• Communication précise de ses observations et de ses constats.• Utilisation d'un vocabulaire approprié.• Recherche d'information pertinente concernant le trouble mental de la personne et les médicaments associés.• Recherche active de moyens visant à aider la personne délinquante. |
| 5 Aider une personne délinquante présentant un trouble mental. | <ul style="list-style-type: none">• Prise en considération du trouble mental de la personne et de sa situation.• Communication adaptée à la personne.• Prise en considération des capacités et du degré de motivation de la personne.• Suggestion d'activités, d'idées ou de moyens concrets et pertinents pour répondre aux besoins de la personne.• Recherche d'un équilibre entre le soutien et l'encadrement.• Reconnaissance de la nécessité d'orienter la personne vers une professionnelle ou un professionnel ou vers une ressource spécialisée. |

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants.

Contexte de réalisation

- Auprès d'une personne délinquante, jeune ou adulte.
- En tenant compte du cadre légal.
- À partir du dossier d'une personne délinquante.
- À partir d'outils d'évaluation utilisés par les milieux d'intervention.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Examiner le profil de criminalité de la personne délinquante.

- Portrait complet des délits commis par la personne : types de délits, fréquence, persistance et gravité.
- Étude attentive du contexte dans lequel il a commis des délits.
- Repérage des facteurs favorisant le passage à l'acte.
- Prise en considération de la perception qu'a la personne délinquante de ses délits.
- Prise en considération du respect ou du non-respect, par la personne, de ses engagements antérieurs.

- 2 Cerner les caractéristiques de la personne délinquante.

- Collecte d'information relative :
 - aux caractéristiques personnelles et relationnelles de la personne délinquante;
 - aux problèmes particuliers de la personne;
 - au fonctionnement social de la personne;
 - aux ressources familiales et sociales dont dispose la personne.
- Vigilance et perspicacité afin de repérer les signes d'un passage à l'acte.

- 3 Rédiger les rapports d'évaluation.

- Respect des normes légales de rédaction et des normes du milieu d'intervention.
- Souci d'objectivité dans la transcription de l'information.

- 4 Émettre une opinion concernant le risque de passage à l'acte.
 - Analyse juste de toute l'information disponible.
 - Mise en évidence, chez la personne délinquante, des facteurs de vulnérabilité à un passage à l'acte.
 - Mise en évidence, chez la personne délinquante, des facteurs de protection à un passage à l'acte.
 - Formulation d'hypothèses vraisemblables quant au type et au degré de risque.
- 5 Faire une recommandation à la personne légalement responsable du dossier.
 - Clarté du propos.
 - Recommandation pertinente et justifiée quant aux actions à privilégier à l'égard de la personne délinquante.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Travailler en équipe dans un milieu d'intervention en délinquance.

Contexte de réalisation

- Pour les différents milieux d'intervention en délinquance.
- Avec les membres de l'équipe de travail immédiate.
- Avec une équipe élargie.
- À partir des règlements de l'organisme ou de l'institution.
- À l'aide de la documentation existante : dossiers, plans d'intervention, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 S'intégrer à une équipe de travail.

- Adhésion au mandat de travail de l'équipe et aux règles de fonctionnement.
- Qualité de l'écoute et de la communication.
- Esprit de collaboration.
- Souci de s'adapter aux gens et aux situations.
- Affirmation pondérée de son rôle et de ses responsabilités professionnelles.

2 Coopérer à la réalisation des tâches.

- Adoption d'attitudes et de comportements propices au travail d'équipe.
- Souci d'assurer la diffusion de l'information.
- Apport significatif à l'organisation du travail.
- Contribution appréciable à la réalisation des tâches.
- Respect des échéances fixées par l'équipe.
- Respect des décisions de l'équipe.
- Fiabilité dans l'accomplissement du travail.

- 3 Prendre part aux réunions d'équipe.
- Préparation adéquate en fonction de l'objectif fixé.
 - Respect des règles de l'organisme ou de l'institution.
 - Respect du rôle, des responsabilités et des compétences de chaque intervenante et intervenant.
 - Exposé clair de ses observations et de ses hypothèses concernant la ou les personnes délinquantes.
 - Qualité de l'écoute et de la communication.
 - Contribution significative aux discussions et à la prise de décision.
 - Rédaction de rapports rigoureux et clairs, s'il y a lieu.
- 4 Participer à la résolution des conflits au sein de l'équipe de travail.
- Interprétation juste de la situation.
 - Examen critique de ses réactions à l'égard de la situation.
 - Écoute attentive et ouverture d'esprit à l'égard d'un point de vue divergent.
 - Affirmation claire et respectueuse de son point de vue.
 - Contribution significative à la recherche de solutions.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie.

Contexte de réalisation

- Dans des milieux d'intervention pour jeunes contrevenants : centres jeunesse, organismes de justice alternative et autres.
- Dans des milieux d'intervention pour adultes délinquants : établissements de détention, centres résidentiels communautaires et autres.
- À partir de grilles d'observation.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Observer les lieux et le matériel.

- Utilisation efficace des grilles d'observation.
- Relevé précis des caractéristiques et de l'état des lieux et du matériel.
- Repérage :
 - des objets manquants, endommagés ou dangereux;
 - des bris ou des altérations touchant les lieux ou le matériel.

2 Observer une personne délinquante.

- Utilisation efficace des grilles d'observation.
- Relevé précis des paroles, des comportements et des activités de la personne.
- Perception des indices traduisant l'état physique et émotif de la personne.
- Appréciation juste des changements de comportements et d'attitudes de la personne.
- Reconnaissance de la nature des relations que la personne entretient avec ses pairs et de ses comportements envers eux.
- Relevé précis des réactions de la personne aux interventions du personnel.

3 Observer un groupe de personnes délinquantes.

- Identification de tous les membres du groupe.
- Relevé précis des paroles, des comportements et des activités des personnes visées.
- Reconnaissance :
 - des interactions et des affiliations à l'intérieur du groupe;
 - des modalités de l'exercice des rôles dans le groupe.
- Relevé précis des réactions du groupe aux interventions du personnel.

- | | |
|--|---|
| 4 Rédiger un rapport d'observation. | <ul style="list-style-type: none">• Transcription de l'information dans le rapport approprié.• Objectivité et pertinence du propos.• Description précise des observations.• Respect des normes légales de rédaction et des normes de l'organisme. |
| 5 Discuter de ses observations avec ses collègues de travail. | <ul style="list-style-type: none">• Respect des collègues de travail.• Expression claire et concise de ses observations.• Qualité de l'écoute.• Contribution significative à la discussion. |
| 6 Analyser ses observations. | <ul style="list-style-type: none">• Vraisemblance des liens établis entre ses observations et ses perceptions.• Formulation d'hypothèses convenables permettant d'expliquer les comportements observés.• Objectivité.• Formulation d'hypothèses valables quant aux types d'interventions à effectuer auprès de la ou des personnes délinquantes observées. |
| 7 Évaluer sa capacité à exercer un rôle d'observatrice ou d'observateur. | <ul style="list-style-type: none">• Analyse honnête des répercussions de ses observations sur les plans personnel et professionnel.• Examen réaliste de ses forces et des points à améliorer.• Recherche de solutions pertinentes pour améliorer ses observations futures. |

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Orienter une personne délinquante, sa famille ou ses proches vers une ressource communautaire.

Contexte de réalisation

- Pour une personne délinquante, jeune ou adulte, ainsi que son entourage.
- En vue de répondre à divers besoins de la clientèle.
- À l'aide de différents guides, dépliants, sites Internet, etc.
- En ayant recours aux ressources communautaires de son milieu.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Répertorier les ressources communautaires de son milieu.

- Prise en considération des principaux besoins des personnes délinquantes ou de leur entourage.
- Inventaire pertinent des ressources communautaires du milieu.
- Relevé précis de toute l'information utile concernant les ressources.
- Classement fonctionnel des renseignements.

2 Rencontrer la personne délinquante ou son entourage.

- Analyse juste de la situation dans laquelle se trouve la personne délinquante ou son entourage.
- Établissement conjoint des besoins prioritaires de la personne délinquante ou de son entourage.
- Qualité de l'écoute et de la communication.

3 Rechercher une ressource communautaire convenant à la situation.

- Recours approprié à la documentation existante.
- Esprit de collaboration avec les intervenantes et les intervenants des ressources communautaires.
- Formulation claire de l'objet de sa recherche.
- Mise en relation pertinente du statut légal de la personne délinquante et des critères d'accès à la ressource communautaire.
- Choix judicieux de la ressource en fonction des besoins de la personne délinquante ou de son entourage.

- 4 Recommander une ou des ressources communautaires à la personne délinquante ou à son entourage.
- Pertinence de l'information transmise par rapport à la ou aux ressources recommandées.
 - Clarté des explications portant sur les démarches à entreprendre par la personne délinquante ou son entourage.
 - Utilisation d'un vocabulaire approprié à la situation.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Fonder ses interventions en délinquance sur des approches cliniques.

Contexte de réalisation

- En vue d'intervenir auprès d'une personne délinquante, jeune ou adulte.
- En tenant compte du cadre légal.
- En tenant compte de la mesure légale appliquée à une personne délinquante.
- À l'aide du dossier d'une personne délinquante et du plan d'intervention déterminé.
- À l'aide d'ouvrages de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Considérer l'apport de diverses approches cliniques.
- 2 Relier les approches cliniques aux clientèles délinquantes appropriées.
- 3 Utiliser les outils d'analyse associés aux différentes approches cliniques.

- Mise en évidence des principaux concepts des approches cliniques et des principes sous-jacents.
- Reconnaissance précise de la contribution spécifique de chaque approche.
- Emploi des termes exacts.
- Reconnaissance des approches cliniques les plus couramment utilisées en délinquance juvénile et adulte.
- Établissement de liens pertinents entre les approches cliniques et les types de délinquance.
- Établissement de liens pertinents entre les approches cliniques et les caractéristiques d'une personne délinquante, jeune ou adulte.
- Emploi des termes exacts.
- Prise en considération des différents types d'outils d'analyse et de leur fonction particulière.
- Appropriation de toute l'information pertinente concernant une personne délinquante et sa situation.
- Travail méthodique et rigoureux.
- Détermination du problème prioritaire d'une personne délinquante.
- Formulation d'hypothèses valides quant aux objectifs d'intervention à poursuivre auprès d'une personne délinquante.

- 4 Utiliser les moyens d'intervention associés aux différentes approches cliniques.
 - Prise en considération des moyens d'intervention liés à chaque approche clinique.
 - Recours judicieux aux moyens d'intervention appropriés à la problématique de délinquance.
 - Assurance et cohérence dans l'emploi des moyens d'intervention.
 - Souci de transposer dans l'action les concepts et les principes associés aux approches cliniques.

- 5 Adopter une conduite convenant à l'approche clinique utilisée.
 - Adoption d'attitudes et de comportements appropriés à la fonction d'intervenante ou d'intervenant.
 - Adoption d'attitudes et de comportements appropriés à la situation et aux enjeux de l'intervention.
 - Adoption d'attitudes et de comportements appropriés au type de relation à établir avec la personne délinquante.
 - Initiative et créativité.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Intervenir en prévention de la délinquance.

Contexte de réalisation

- En prévention primaire et secondaire de la délinquance.
- auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes.
- En réponse à une demande d'intervention.
- À l'aide de documents traitant de prévention : guides, manuels, vidéos, affiches, sites Internet, cédéroms, etc.
- Seul ou en équipe de travail.
- En contact avec des personnes-ressources, au besoin.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser une situation problématique liée à la délinquance.

- Appréciation juste de la nature et de la gravité du problème.
- Identification pertinente des causes du problème.
- Description précise des caractéristiques de la clientèle visée.
- Détermination juste des besoins du groupe de personnes.
- Qualité de l'écoute et de la communication.

2 Rechercher une intervention de prévention.

- Prise en considération du problème, des causes et des caractéristiques ainsi que des besoins des personnes.
- Utilisation efficace des documents.
- Examen rigoureux des interventions de prévention existantes.
- Relevé des interventions pertinentes au regard d'une situation problématique.

3 Structurer une intervention de prévention.

- Détermination d'objectifs précis et réalistes.
- Planification rigoureuse de l'intervention.
- Cohérence de l'intervention planifiée.
- Pertinence et ingéniosité des stratégies et des moyens.
- Respect du mandat et de l'approche clinique de l'organisme.
- Consultation pertinente des collègues.
- Préparation méthodique du matériel.

- 4 Mettre en œuvre l'intervention de prévention.
 - Organisation fonctionnelle du matériel et du local.
 - Création d'un climat propice à l'intervention.
 - Présentation claire et concise de l'intervention et de son déroulement.
 - Dynamisme et leadership.
 - Emploi approprié des techniques de communication verbale et non verbale.
 - Utilisation avisée de techniques d'animation.
 - Retour critique sur l'intervention avec les personnes participantes.

- 5 Évaluer la qualité de l'intervention de prévention.
 - Clarté et objectivité des rapports.
 - Évaluation de l'atteinte effective des objectifs de l'intervention.
 - Appréciation justifiée des stratégies et des moyens utilisés.
 - Échanges de vues francs et critiques avec les collègues.
 - Propositions pertinentes visant à améliorer son intervention.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession.

Contexte de réalisation

- En tenant compte du cadre légal.
- En se référant aux documents concernant les droits des usagers et usagères et des personnes incarcérées.
- À l'aide :
 - d'ouvrages de référence;
 - de réflexions personnelles et d'échanges de vues avec des collègues.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Adhérer aux valeurs de la profession.

- Reconnaissance de la nature et de la portée des valeurs de la profession.
- Mise en relation judicieuse de ses valeurs personnelles, des valeurs de la profession et de celles du milieu d'intervention.
- Recherche d'harmonie entre ses valeurs, les valeurs de la profession et celles du milieu d'intervention.
- Adoption d'attitudes et de comportements compatibles avec les valeurs de la profession.

2 Assumer son rôle de façon responsable.

- Autonomie et rigueur dans l'exercice de ses fonctions.
- Fiabilité dans l'accomplissement du travail.
- Jugement critique par rapport à ses actes et à ses décisions.
- Usage éclairé de son influence.

3 Considérer différentes situations d'intervention d'un point de vue éthique.

- Reconnaissance de la dimension éthique des situations d'intervention.
- Ouverture d'esprit et respect à l'égard des points de vue émis.
- Apport judicieux aux discussions.
- Examen éclairé des conséquences possibles des décisions.
- Distinction claire entre les problèmes éthiques qui sont de son ressort et ceux qui relèvent des autres intervenantes et intervenants.

- 4 Se prémunir contre les pièges liés à diverses situations d'intervention auprès de personnes délinquantes.
 - Repérage des principaux pièges auxquels une intervenante ou un intervenant peut devoir faire face.
 - Reconnaissance des conséquences fâcheuses pouvant nuire à l'intervenante ou l'intervenant.
 - Reconnaissance des attitudes et des comportements rendant l'intervenante ou l'intervenant vulnérable à ces pièges.
 - Détermination de pistes de solution pertinentes.
 - Respect du cadre légal et de l'éthique professionnelle.

- 5 Prévenir l'épuisement professionnel.
 - Reconnaissance des facteurs de stress présents en milieu de travail.
 - Reconnaissance de ses réactions physiques et émotives au stress.
 - Appréciation réaliste de sa capacité à composer avec le stress.
 - Utilisation de moyens susceptibles :
 - de diminuer son stress;
 - d'accroître sa capacité à gérer le stress en situation de travail.
 - Souci constant de préserver un équilibre psychologique.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Effectuer des interventions en matière de sécurité.

Contexte de réalisation

- Dans un établissement de détention fédéral ou provincial, un centre jeunesse ou un centre résidentiel communautaire.
- En vue d'assurer :
 - sa sécurité personnelle;
 - la sécurité de ses collègues de travail, des personnes délinquantes, des familles, des proches ou des visiteurs;
 - la sécurité des lieux et du matériel.
- En tenant compte du cadre légal.
- À partir des directives, des protocoles d'intervention et des règles de conduite de l'établissement.
- À l'aide d'appareils de communication.
- À l'aide de dispositifs de sécurité.
- Seul ou en équipe de travail.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 S'informer afin d'assurer la continuité des interventions de sécurité.

- Lecture attentive des documents pertinents.
- Écoute active de l'information transmise au moment du changement de quart de travail.
- Consultation appropriée des collègues de travail.
- Attention portée aux demandes d'observation.

2 Surveiller les lieux et le matériel.

- Constance et prudence durant les interventions.
- Inspection rigoureuse des locaux, des aires d'activité et de l'équipement.
- Repérage stratégique des changements ou des anomalies.
- Contrôle sécuritaire des clefs, des portes, du matériel et des lieux.
- Application systématique des directives, des protocoles et des règles en vigueur dans l'établissement.
- Promptitude à demander de l'aide au besoin.

- | | |
|---|---|
| <p>3 Surveiller les déplacements et les activités des personnes délinquantes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Constance et prudence durant les interventions. • Prise en considération des problèmes particuliers de chaque personne délinquante. • Dénombrement précis des personnes délinquantes. • Observation stratégique et soutenue des : <ul style="list-style-type: none"> – comportements des personnes; – relations entre les personnes. • Reconnaissance des situations, des attitudes ou des comportements susceptibles de causer un problème sur le plan de la sécurité. • Application systématique des directives, des protocoles et des règles en vigueur dans l'établissement. • Promptitude à demander de l'aide au besoin. |
| <p>4 Travailler à la création ou à la consolidation de liens avec les personnes délinquantes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité. • Qualité de l'écoute et de la communication. • Perspicacité et vigilance. • Respect des personnes délinquantes. • Maintien d'une distance professionnelle conforme aux exigences de la profession. |
| <p>5 Analyser les événements suspects.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Discussions fréquentes avec ses collègues de travail au sujet des observations de chacune et de chacun. • Réinvestissement judicieux des commentaires des collègues. • Appréciation correcte de l'état d'esprit d'une personne délinquante ou de l'ambiance créée par un groupe de personnes délinquantes. • Appréciation correcte des risques éventuels pour la sécurité. • Discernement. • Choix d'un type d'intervention visant à prévenir ou à corriger le problème de sécurité. |
| <p>6 Appliquer des mesures de sécurité conséquentes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Respect : <ul style="list-style-type: none"> – de la législation et des protocoles concernant la sécurité; – de l'éthique professionnelle. • Jugement éclairé. • Application rigoureuse des mesures de sécurité. • Adoption d'attitudes et de comportements visant à assurer sa sécurité et celle d'autrui. • Discrétion et vigilance. • Recours judicieux à l'aide de ses collègues. |

7 Assurer un suivi des interventions en matière de sécurité.

- Choix approprié du rapport en fonction des interventions effectuées.
- Objectivité.
- Rigueur et clarté des rapports.
- Appréciation réaliste du résultat des interventions en matière de sécurité.
- Honnêteté dans les discussions avec l'équipe de travail.
- Contribution significative à la détermination d'interventions cohérentes.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante.

Contexte de réalisation

- En milieu d'hébergement ou en centre de jour.
- En prévention tertiaire de la délinquance.
- auprès de personnes délinquantes, jeunes ou adultes.
- En tenant compte du cadre légal.
- À partir de codes de vie, des règles de régie interne de l'organisme ou de documents traitant des droits des usagères et des usagers.
- À partir de documents traitant de l'accueil et de l'admission à l'intégration des personnes délinquantes.
- À l'aide d'un plan d'intervention.
- À l'aide de documents relatifs aux activités de réinsertion sociale.
- Seul ou en équipe de travail.
- En contact avec une équipe multidisciplinaire ou des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 S'informer en vue d'assurer la continuité des interventions au quotidien.

- Lecture attentive des documents pertinents.
- Écoute active de l'information transmise au moment du changement de quart de travail.
- Consultation appropriée des collègues de travail.
- Attention portée aux demandes d'observation, aux stratégies d'intervention ou aux plans d'intervention.
- Prise en considération des aspects liés à la sécurité des personnes et du milieu.

- 2 Collaborer à l'organisation des activités de la journée.

- Prise en considération de l'information reçue.
- Prise en considération des tâches quotidiennes des personnes délinquantes.
- Partage équitable des tâches avec ses collègues de travail.
- Respect du rôle et des compétences de ses collègues de travail.
- Planification réaliste et rigoureuse de son travail.

- | | |
|--|---|
| 3 Travailler de concert avec ses collègues de travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Échanges de vues assidus et pertinents avec ses collègues de travail. • Respect des interventions de ses collègues. • Appui approprié aux interventions de ses collègues. • Attitude solidaire durant les activités de la journée. |
| 4 Procéder à l'accueil d'une personne délinquante. | <ul style="list-style-type: none"> • Examen des éléments essentiels contenus dans le dossier de la personne. • Établissement d'un premier contact satisfaisant. • Clarté de la présentation des règlements et du fonctionnement de l'organisme. • Collecte de l'information pertinente nécessaire auprès de la personne. • Appréciation convenable du degré de motivation et de l'état physique et émotif de la personne. |
| 5 Assurer une présence active dans les lieux de vie communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Déplacements ciblés dans les lieux de vie communs. • Observation soutenue des comportements et des attitudes des personnes lorsqu'elles sont seules ou en groupe. • Création de relations significatives avec les personnes. • Analyse rigoureuse de la dynamique du groupe de personnes. • Adoption d'attitudes et de comportements convenant à la situation. • Souci constant de la sécurité des personnes et du milieu. |
| 6 Animer les activités quotidiennes. | <ul style="list-style-type: none"> • Souci constant du respect du plan d'intervention de chaque personne délinquante. • Supervision appropriée des activités auxquelles prennent part les personnes. • Volonté ferme de motiver, de conscientiser et de responsabiliser les personnes délinquantes. • Recours judicieux aux stratégies et aux moyens d'intervention préconisés par les approches cliniques. • Créativité et ouverture d'esprit. • Souci constant de la sécurité des personnes et du milieu. |

- | | |
|--|--|
| 7 Animer des activités particulières. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des objectifs à poursuivre. • Élaboration d'activités convenant aux objectifs établis. • Recours judicieux aux stratégies et aux moyens préconisés par les approches cliniques. • Volonté ferme d'amener les personnes délinquantes à développer des compétences personnelles et sociales. • Dynamisme et utilisation éclairée de son leadership durant l'animation. • Créativité et ouverture d'esprit. • Souci constant de la sécurité des personnes et du milieu. |
| 8 Assurer un suivi des interventions au quotidien. | <ul style="list-style-type: none"> • Objectivité. • Rigueur et clarté des rapports. • Appréciation réaliste du résultat des interventions quotidiennes. • Honnêteté dans les discussions avec l'équipe de travail. • Contribution significative à la détermination d'interventions cohérentes. |
| 9 Évaluer ses interventions quotidiennes. | <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'esprit et honnêteté. • Réflexion sur ses points forts et faibles, ainsi que sur ses attitudes et ses comportements relativement aux interventions quotidiennes. • Choix de stratégies et de moyens visant à améliorer ses interventions. |

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise.

Contexte de réalisation

- Auprès de personnes délinquantes, jeunes ou adultes.
- Pour différents types de crises : crise agressive verbale; crise agressive physique; crise lors d'accidents; crise de détresse, y compris la crise suicidaire.
- En tenant compte du cadre légal.
- À l'aide de protocoles d'intervention en situation de crise.
- À l'aide de guides traitant de mesures d'urgence.
- À l'aide d'une trousse de premiers soins.
- À l'aide d'appareils de communication.
- Seul ou en équipe de travail ou en collaboration avec des intervenantes et intervenants en situation de crise.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Percevoir les signes précurseurs d'une crise.

- Vigilance et discernement.
- Observation soutenue et bien dirigée.
- Rapidité dans la reconnaissance des signes précurseurs.

2 Évaluer la situation.

- Tentative appropriée de clarifier les émotions, les problèmes et les besoins de la personne.
- Analyse juste des signes perçus et de l'information recueillie.
- Appréciation correcte :
 - de l'état physique et émotif de la personne;
 - du degré de la crise;
 - du danger que représente la situation.
- Détermination correcte du ou des types de risques encourus.
- Rapidité et justesse de la prise de décision concernant le type d'action à entreprendre.

- | | |
|---|--|
| 3 Assurer sa sécurité. | <ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'une position et d'une distance sécuritaires. • Respect des protocoles d'intervention en situation de crise. • Utilisation de mesures visant à se protéger contre les risques de contagion, d'agression et de blessure. • Adoption de comportements visant à assurer sa sécurité personnelle. • Contrôle convenable du stress et de la peur. • Recours immédiat à de l'aide, au besoin. |
| 4 Utiliser les techniques de premiers soins et de réanimation cardiorespiratoire. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification diligente de l'état de la personne. • Détermination des soins appropriés à la nature du problème décelé. • Exécution correcte des techniques de premiers soins. • Exécution correcte des techniques de réanimation cardiorespiratoire. |
| 5 Intervenir de façon non violente. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des protocoles d'intervention en situation de crise. • Établissement d'un contact visuel et verbal avec la personne. • Utilisation de techniques favorisant l'expression des émotions et des besoins de la personne en état de crise. • Utilisation correcte de moyens visant à désamorcer la crise ou à en minimiser l'ampleur. |
| 6 Intervenir physiquement dans les cas d'incidents mineurs. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des protocoles d'intervention en situation de crise. • Souci constant : <ul style="list-style-type: none"> – de sa sécurité et de celle de ses collègues; – de la sécurité des personnes qu'elles soient impliquées ou non dans la crise; – de la sécurité des lieux. • Utilisation éclairée de la force nécessaire. • Exécution correcte des techniques d'esquive, de blocage, de contrôle, d'immobilisation et de dégagement. |

- 7 Assurer un suivi de l'intervention en situation de crise.
- Prise en considération des réactions possibles de la ou des personnes délinquantes à la suite d'une crise.
 - Récupération correcte de la ou des personnes délinquantes.
 - Orientation diligente de la ou des personnes délinquantes vers une ressource appropriée.
 - Clarté et précision dans la transmission des faits à ses collègues.
 - Pertinence de l'information transmise à la famille ou aux proches.
 - Objectivité dans la rédaction des rapports.
- 8 Faire part de ses réactions à ses collègues.
- Reconnaissance de ses réactions physiologiques et émotives à l'égard de la situation vécue.
 - Discussions au sujet des moyens permettant de maintenir un équilibre sur le plan émotif.
- 9 Évaluer ses interventions.
- Ouverture et honnêteté.
 - Examen sérieux :
 - de ses réactions et de ses comportements;
 - des répercussions de l'intervention sur le plan professionnel et personnel.
 - Appréciation réaliste de sa capacité à intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise.
 - Recherche de moyens aptes à améliorer ses interventions.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Intervenir dans un contexte d'autorité.

Contexte de réalisation

- Auprès d'une personne délinquante, jeune ou adulte, ou d'un groupe de personnes.
- En tenant compte du cadre légal.
- En tenant compte des mesures légales, des conditions qui y sont associées et des engagements des personnes délinquantes.
- À partir des codes de vie, des règlements de régie interne ou de tout autre document.
- À l'aide des outils et des moyens de vérification utilisés par l'institution ou l'organisme.
- Seul ou en équipe de travail.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 S'informer en vue d'assurer la continuité des interventions effectuées dans un contexte d'autorité.
- 2 Vérifier si la ou les personnes délinquantes se conforment :
 - aux règlements de l'organisme ou de l'institution;
 - à leur engagement et aux conditions associées aux mesures légales.

- Lecture attentive des documents pertinents.
- Écoute active de l'information transmise au moment du changement de quart de travail.
- Consultation appropriée des collègues de travail.
- Prise en considération du plan d'intervention.
- Observation soutenue de la ou des personnes et des situations.
- Perspicacité et discernement.
- Utilisation efficace des moyens de vérification.
- Supervision ponctuelle des activités de la ou des personnes délinquantes.
- Qualité de l'écoute et de la communication avec la ou les personnes délinquantes visées.
- Constat valable de la capacité ou des difficultés de la ou des personnes à respecter les règlements, leur engagement et les conditions associées à leur mesure légale.

- | | |
|---|--|
| <p>3 Choisir le type d'intervention à mettre en œuvre.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Discussions fréquentes avec ses collègues au sujet des vérifications faites par chacun. • Prise en considération du résultat de l'ensemble des vérifications. • Prise en considération de la mesure légale et du plan d'intervention s'appliquant à chaque personne délinquante. • Analyse juste des difficultés de la ou des personnes délinquantes à respecter les règlements, leur engagement et les conditions associées aux mesures légales. • Détermination de l'objectif à poursuivre en fonction de la personne visée par l'intervention. • Jugement éclairé et souci d'équité dans le choix de l'intervention. |
| <p>4 Voir au respect des règlements, des engagements et des conditions associées aux mesures légales.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et précise des consignes. • Mélange approprié de souplesse et de fermeté. • Intervention effectuée avec constance et persévérance. • Intervention cohérente avec les orientations déterminées en équipe. • Recours efficace aux moyens préconisés par les approches cliniques. • Utilisation d'une approche individualisée. • Attitudes incitant au respect. |
| <p>5 Poser ses limites.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Affirmation de ses points de vue, de ses valeurs et de ses émotions. • Gestuelle et ton de voix convenant à la situation. • Assurance et confiance en soi. • Respect de la ou des personnes délinquantes. |
| <p>6 Mettre en application la sanction prévue pour un manquement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du cadre légal et des règlements en vigueur dans l'institution ou l'organisme. • Communication assurée de la décision. • Appui de son intervention par des motifs raisonnables. • Fermeté et détermination. • Esprit de collaboration lors de son travail avec les autres intervenantes et intervenants. |

- | | |
|--|---|
| 7 Faire un retour sur la situation avec la personne délinquante. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé clair et concis de la situation. • Vérification de la compréhension qu'a la personne de la situation. • Rappel précis : <ul style="list-style-type: none"> – des règlements et de leur fondement; – de l'engagement de la personne et des conditions associées à sa mesure légale. • Calme et fermeté. • Formulation claire de la solution visant à corriger le problème. |
| 8 Assurer un suivi des interventions effectuées dans un contexte d'autorité. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent du rapport à rédiger. • Objectivité. • Rigueur et clarté du rapport. • Transmission de l'information à la personne désignée ou autorisée, s'il y a lieu. • Clarté et pertinence de la communication avec l'équipe de travail. • Apport significatif à la détermination d'interventions cohérentes. • Soutien entre collègues de travail. |
| 9 Évaluer ses interventions effectuées dans un contexte d'autorité. | <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture et honnêteté. • Examen sérieux de son travail dans un contexte d'autorité : <ul style="list-style-type: none"> – forces et points faibles; – attitudes et comportements. • Choix de stratégies et de moyens visant à améliorer ses interventions. |

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Intervenir en relation d'aide auprès d'une personne délinquante.

Contexte de réalisation

- Auprès d'une personne délinquante, jeune ou adulte.
- En tenant compte du cadre légal et de la mesure légale à appliquer.
- À partir des politiques et des directives du milieu d'intervention.
- À l'aide du dossier de la personne délinquante.
- À l'aide de matériel informatique.
- Seul ou en collaboration avec les membres de l'équipe de travail ou de l'équipe multidisciplinaire.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Évaluer la situation de la personne délinquante.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la présence de tous les documents requis au dossier. • Analyse rigoureuse du dossier de la personne délinquante ou de tout autre document pertinent. • Utilisation efficace des grilles d'évaluation initiale. • Qualité de l'écoute et de la communication. • Appréciation convenable des caractéristiques, des problèmes et des besoins de la personne. • Formulation d'hypothèses explicatives valides. |
| <p>2 Rencontrer la personne délinquante afin d'élaborer un plan d'intervention.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération de la mesure légale s'appliquant à la personne délinquante. • Clarification de son rôle ainsi que de l'étendue et des limites de la relation d'aide. • Établissement conjoint d'objectifs précis et réalistes. • Choix avisé des moyens à mettre en œuvre. • Production d'un échéancier réaliste compte tenu du temps dont on dispose auprès de la personne délinquante. • Détermination juste des critères d'évaluation de l'atteinte des objectifs établis auprès de la personne. • Conclusion d'une entente claire stipulant les responsabilités des personnes concernées. |

- | | |
|---|---|
| 3 Tenir des rencontres de suivi avec la personne délinquante. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du plan d'intervention. • Volonté d'établir un lien de confiance et de collaboration avec la personne. • Soutien concret à la motivation et à l'engagement de la personne délinquante ou de ses proches à l'égard des solutions préconisées. • Recours pertinent aux moyens d'intervention préconisés par les approches cliniques. • Maintien d'une distance professionnelle appropriée. • Créativité et ouverture d'esprit. • Production à intervalles réguliers d'un bilan concernant les objectifs poursuivis auprès de la personne. • Ajustement des objectifs et des moyens d'intervention en fonction du cheminement de la personne. |
| 4 Prendre part aux discussions cliniques. | <ul style="list-style-type: none"> • Synthèse rigoureuse de la situation des personnes délinquantes sous sa responsabilité. • Décision réfléchie quant au fait de respecter ou non la confidentialité de l'information. • Contribution significative à la recherche de moyens d'intervention. • Réinvestissement judicieux des suggestions des collègues de travail. |
| 5 Répondre à des demandes d'aide ponctuelles. | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil et disponibilité. • Clarification sommaire du problème et du besoin de la personne. • Prise en considération du type de personnalité de la personne. • Utilisation avisée de techniques de communication aidante. • Adoption d'attitudes aidantes. • Établissement d'une entente avec la personne. • Vérification, auprès de la personne, de l'atteinte de l'objectif de soutien. |
| 6 Faire un bilan des interventions en relation d'aide. | <ul style="list-style-type: none"> • Clarté et objectivité des notes évolutives et des rapports. • Respect des délais de production. • Appréciation réaliste : <ul style="list-style-type: none"> – du résultat des interventions effectuées; – de ses forces et de ses points faibles. • Recherche de moyens visant à améliorer ses interventions. |

